ASSOCIATION SPORTIVE du Collège les Hautiers MARINES Année 2021-2022

Comme tous les ans, les enseignants d'EPS du collège vont animer l'association sportive. Cette association permet à tout élève du collège qui le désire, de pratiquer une ou plusieurs activités en dehors des heures de cours. Pour se licencier, il faut remettre au professeur d'EPS les documents suivants :

- l'autorisation parentale ci dessous
- un chèque d'un montant de 45 euros à l'ordre de l'association sportive du collège (une seule cotisation quelque soit le nombre d'activités choisies)
- ou un chèque de 20 euros si inscription à la seule activité Tennis de table sur le temps méridien

Jours et horaires des entraînements (Compétitions le mercredi AM)

Jours et Horaires	LIEUX	ACTIVITES	Responsables
Lundi 17h00-18h30	Gymnase du collège	FUTSAL	Mr CAQUERIOT
Mardi 17h00-18h30	Gymnase du collège	ACTIVITES ARTISTIQUES (danse, cirque, acrosport)	Mme MANGEOT
Mercredi 13h30- 15h30	Gymnase du collège	BADMINTON	Mme DALBAGNE
	Gymnase du collège / Stade de Marines	ATHLETISME	Mme MARION
Jeudi 17h00-18h30	Gymnase du collège	VOLLEY BALL	Mr GOFFINET
Vendredi 12h- 12h50 ou 13h00- 13h50	Salle ludique du collège	TENNIS DE TABLE	Profs EPS

Un maillot sera remis à chaque adhérent dans le courant du mois de septembre.

##